

9^{ÈME} ÉDITION DU CONSEIL GÉNÉRAL JUNIOR

Maurice Leroy, Ancien Ministre, Député de Loir-et-Cher, Président du Conseil général, préside ce vendredi 21 juin la session unique du Conseil général Junior de Loir-et-Cher qui a lieu à l'Hôtel du Département en présence des 17 Conseillers généraux Juniors.

Le Conseil général Junior en quelques mots

Créé en 2005, le Conseil général Junior est une **initiative pédagogique et civique** destinée aux collégiens des classes de 6^{ème} du département. Dans le cadre de ce Conseil général Junior, de nombreux projets ont vu le jour parmi lesquels l'opération « Pass'Culture 41 » qui est reconduite chaque année.

Depuis 2010, les élèves travaillent non plus sur un projet libre choisi par chaque classe mais sur un projet commun : création du premier numéro de « La gazette des collégiens de Loir-et-Cher », création d'une exposition intitulée « Grandir en Loir-et-Cher, le regard de collégiens de 6^e sur notre département », et l'an dernier en 2012, création à titre expérimental d'un « Blog des collégiens de Loir-et-Cher ».

Pour cette 9^{ème} édition, les 17 Conseillers généraux Juniors (8 filles et 9 garçons) ont été élus en fin d'année 2012 par les élèves de chaque classe participante.

Cette année, parmi les 38 collèges du Loir-et-Cher, **17 classes**, dont 4 de collèges privés et 2 classes ULIS, du collège Marcel Carné de Vineuil et du collège Rabelais de Blois, font partie du Conseil général Junior.

La citoyenneté au cœur de la réflexion des collégiens

Lors du vote du budget primitif 2013, le Conseil général de Loir-et-Cher a clairement défini l'objectif de sa politique 'jeunesse' dans le but d'une meilleure lisibilité et d'une plus grande cohérence des actions engagées par le Conseil général en direction des jeunes. Ainsi, il a été décidé de retenir comme priorité la **promotion de la citoyenneté active des jeunes Loir-et-Chériens**.

C'est pourquoi, la commission composée des Conseillers généraux Juniors accompagnés de leur professeur référent s'est réunie en février afin de mener un travail de réflexion autour de la notion de « comportements citoyens ».

Ce travail a abouti à la réalisation d'une fiche synthétique distribuée durant la période de mars à mai, à l'occasion de visites des locaux du Conseil général organisées pour les classes participantes au Conseil général Junior.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quelle action citoyenne pour les collèges du département ?

En parallèle, le projet commun annuel retenu pour cette 9^{ème} édition du Conseil général Junior est **le choix d'une action citoyenne déjà réalisée, en cours de réalisation ou à concevoir au sein du collège.**

Les 17 classes participantes ont défini leur action en précisant le public visé, le coût et l'échéancier.

Cette séance plénière du Conseil général Junior est donc l'occasion de voter pour définir les 8 actions citoyennes retenues parmi les 12 pré-sectionnées lors de la commission générale qui a eu lieu dans la matinée.

Parmi les 8 actions lauréates, le Conseil général de Loir-et-Cher choisira, en octobre 2013, celle qu'il retiendra pour sa politique 'jeunesse' puis la mettra en œuvre dans tous les collèges.

Les autres actions citoyennes retenues par le Conseil général Junior pourront être réalisées par des collèges volontaires avec des collégiens constitués en groupes (clubs, juniors associations...) et bénéficier d'un accompagnement du Conseil général et d'une aide financière dans le cadre de Top Jeunes 41.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12